

LINOSES METROPOL

ARRETE

lle 13 discerdine 2024 Impagnant la modification simplifiate n°7 du Plan local Eurhanisme de la commune d Natar-sur-Vienne Le code général des collectivités territoriales; U le code général des collectivités territoriales; U le code de l'uritarisme, notamment nes articles ils et suivents et 8:00+33-et suivants; U la délibération de Commit syndoxi de Syndoxi memorale délaules et le programmation de

contrommentaria declarar en oir programmentaria ne applicamentaria de lamogar en cita de 7 julieta 2001. VII la deliberación de conseil commensacione de manges historiques en citado de la Nevez 2000 apprensacion o revisios generales de Plan tocal d'urbaniment d'USI de commune de Palais-sur-Venno, et ses dividacions commune de Palais-sur-Venno, et ses dividacions por la vision de la conseil communicazione VII la deliberación de conseil communicazione de VII la deliberación de conseil communicazione de VII la deliberación de conseil communicazione de VIII la deliberación de conseil communicazione de visione deliberación deliberación de visione deliberación de la conseil deliberación de visione deliberación deliberación deliberación de visione deliberación delibera

Lamogas Hieropopio en diaze dei 1º octobre 2000 definesa se modelme de mise a disposition de public fors procedimen de model designamentos de public fors procedimen de model designamentos de lamogas de Metropales de dicti de 12 proces 2002 interrosparol matres des communes membres de Limogas Métropales de l'indiret du movembres de Limogas Métropales de charges de destinación dans lears decumen CONSCIDENTAL El subrest deliberation des repusas CONSCIDENTAL El subrest deliberation de repusas

destination dans les sonnes agricoles et returales o descriment graphique du TUU: 
DONGESTRANT Interest d'une talle siendination par maintener la set dans les harmeau et villages du territoir d'avair les descriments de la biller contre le progression. Condestination de la biller contre le progression ODNESSIMATION que cette évolution est coursine à procédure de modification simplifier de plan les civiliannesses, conformationes au elégactions que sans civiliannesses, conformationes à ser depositions que sans civiliannesses, conformationes à ser depositions que se conformationes, conformationes à ser depositions que se ser la conformationes à ser deposition que se conformationes, conformationes à ser deposition que se procédure de la conformatione de la conformation de procédures de la conformation de la conformation de procédure de la conformation de procédures de la conformation de procédure de la conformation de procédures de la conformation

monature de modification simplifiée de plan toc (unbarenne, conformément aux depositions des article 155-45 et sejeunts du code de l'urbanisme; COMESTRANT que la processire de modification implifiée est engagle à l'intéstive du Président de Limogr Minspole;

ARRETE

ARTICLE 1: Le modification simplifiée N°7 du Plan local d'urbanisme de li commune du Palais-sur-Vilenne est engagée conformément à l'article L153-45 du code de

ATTOLE 1 La modification simplifiée a pour clipt de modifier le réglement occ de la réglement graphique, effe de permettre la chargement de destination des bâtiment destifiée en zones agricoles et naturelles et d'identifier de nouveaux bâtiment exceptibles de faire l'objet d'un chargement de destination, conformément à l'articli 1 (M.J. de conformément à l'article).

## ARRÊTÉ

## Arrêté engageant la modification simplifiée n°7 du Plan local d'urbanisme de la commune du Palais-sur-Vienne

1 DOCUMENT - Publié le 13 Décembre 2024



**≛** TÉLÉCHARGER